




N°...001.../NI/PM/2026	Kinshasa, le 19 JAN 2026
AVIS D'INFRUCTUOSITE	
Intitulé du marché	RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA CLASSIFICATION PAR NATURE JURIDIQUE DES ACTIFS (BIENS DU DOMAINE PUBLIC DE L'ETAT OU BIENS PRIVES) EXPLOITES PAR LA SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE « SNEL S.A, »
Etat du marché	INFRUCTUEUX
<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Me référant à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI) n°007/MINRHE/UCM/AGREE/2025/SC du 11 mars 2025 relatif au recrutement d'un Consultant chargé de la classification par nature juridique des actifs (biens du domaine public de l'Etat ou biens privés) exploités par la Société Nationale d'Electricité « SNEL S.A. », j'ai le regret de vous informer de l'infructuosité de ce processus de recrutement.</p> <p>Par ailleurs, nous vous informons qu'un autre appel à candidatures a été lancé et le nouveau processus est en cours.</p> <p>Je vous remercie pour l'intérêt que vous avez porté à cette mission et vous encourage à soumissionner aux différents avis régulièrement publiés sur notre site Internet (www.ucmenergie-rdc.com) et celui de Mediacongo (www.mediacongo.net) ainsi que dans la presse locale et internationale, le cas échéant, si vous vous estimez être éligibles.</p> <p>Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.</p>	
 <p>Jean-Pierre MUKADI KALOMBO, PMP® Coordonnateur</p>	